

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 34 (1972)
Heft: 4

Rubrik: Les Communautés d'utilisation de matériels agricoles (COUMA) : vont-elles patronner des coopératives de construction paysannes?

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les Communautés d'utilisation de matériels agricoles (COUMA) vont-elles patronner des Coopératives de construction paysannes ?

Les représentants des 32 Communautés d'utilisation de matériels agricoles lucernoises, auxquels se joignirent ceux de deux mêmes communautés obwaldiennes, se sont récemment retrouvés à Buttisholz, à l'Hôtel Kreuz, pour leur session de travail annuelle ordinaire. Après les souhaits de bienvenue adressés aux participants par M. Wolfisberg, de Hohenrain, président des groupements cantonaux des COUMA, trois exposés de brève durée furent présentés successivement par MM. Rüttimann, Oehen et Streit.

M. Rüttimann, ingénieur agronome et professeur d'agriculture à Willisau, parla des problèmes relatifs au lisier et plus particulièrement de celui qui concerne l'emploi en commun des tonneaux à remplissage sous vide et épandage sous surpression. Dans son exposé, il indiqua ce que sont les différents facteurs dont il faut tenir compte pour assurer la rentabilité des matériels en cause.

M. Oehen, de Lieli, collaborateur de la Caisse de crédit mutuel cantonale, traita pour sa part du financement des achats de machines grâce aux crédits d'investissement. De tels crédits ont pu être octroyés jusqu'ici aux Coopératives d'achat et d'utilisation de matériels agricoles, du fait qu'elles possèdent la personnalité juridique. En revanche, il n'a pas été possible d'en faire bénéficier les Communautés d'utilisation de matériels agricoles (COUMA), puisqu'elles ne constituent généralement que des groupements et ne possèdent pas la personnalité juridique. L'orateur a relevé qu'un changement est cependant intervenu depuis peu, en ce sens que les crédits d'investissement peuvent être désormais accordés individuellement à des membres des COUMA pour autant que la charge hypothécaire moyenne de tous les membres de ces communautés le permette. Contrairement à ce qui se passe dans une Coopérative d'achat et d'utilisation de matériels agricoles, chaque membre d'une Communauté d'utilisation de matériels agricoles achète lui-même les machines dont

Réunion de travail à Buttisholz (Lucerne)

il a besoin, sur la base d'un plan commun, ainsi qu'on le sait. Il les met ensuite à la disposition de ses coassociés avec la main-d'œuvre nécessaire et est rénuméré soit par des prestations reciproques de ces derniers soit par des versements compensatoires en espèces. Les membres de la COUMA sont solidiairement responsables jusqu'à concurrence du crédit d'investissement octroyé. Dans son exposé, M. Streit, de Wolhusen, collaborateur du Secrétariat des paysans lucernois, parla du problème particulier suivant:

Fondation de Coopératives de construction paysannes par les Communautés d'utilisation de matériels agricoles (COUMA).

Les expériences positives faites jusqu'à présent dans les régions de montagne avec les Coopératives de construction paysannes ont éveillé le désir de créer de telles associations également dans les régions de plaine, du fait que les frais de construction deviennent toujours plus élevés. A ce propos, on s'est demandé quelle serait la meilleure voie à suivre. L'Association cantonale des paysans lucernois s'est aussi penchée sur ce problème. Une solution valable n'a toutefois pas encore été trouvée jusqu'à présent. C'est la raison pour laquelle on en est venu de plus en plus à l'idée que des groupes de construction du genre indiqué, de caractère plutôt occasionnel, devraient être créés au sein des Communautés d'utilisation de matériels agricoles. Les COUMA sont dans une certaine mesure structurées et organisées. Les groupes précités pourraient effectuer des opérations courantes sous la direction d'un chef de travaux de construction possédant la formation professionnelle voulue. Ce qui importe avant tout dans ce domaine, c'est l'établissement des projets par un homme du métier en vue d'assurer l'exécution de constructions valables et de prix avantageux. A ce propos, le problème du recrutement d'une main-d'œuvre suffisamment qualifiée pouvant faire partie d'un groupe de construction ne présente

certainement pas de grosses difficultés au sein d'une Communauté d'utilisation de matériels agricoles. L'approvisionnement en matériaux de construction ne devrait pas non plus être compliqué et plusieurs solutions ont déjà été envisagées.

Au cours de la discussion qui suivit le dernier exposé, il fut aussi question de la possibilité de fonder des Coopératives de construction paysannes dans les régions de plaine. Les participants à la session de travail de Buttisholz ont reconnu les difficultés que rencontreraient de telles associations les premiers temps. Mais la plupart ne craignent pas de courir certains risques à ce propos si l'on a soin de tenir compte des conditions locales. Quelques voix se sont aussi fait entendre pour avertir du danger qu'il y aurait à créer des groupements semblables à des entreprises de bâtiment proprement dites, car les Coopératives de construction paysannes devraient toujours être conçues comme des services d'entraide.

JoBu

Ce qui me plaît – Ce qui me plaît moins....

Remarque de la Rédaction — A partir du prochain numéro, les lecteurs de notre périodique pourront dorénavant exprimer librement leur opinion et leurs désirs sous cette rubrique.

Elle leur sera toutefois réservée uniquement pour qu'ils nous fassent connaître leur manière de voir en ce qui touche la présentation du périodique, le genre d'articles publiés, la disposition des textes, etc.

Il ne pourra donc pas être question de prendre position au sujet du contenu de tel ou tel article déterminé.

Que ceux qui tiennent à nous donner leur avis prennent le stylo en main et nous écrivent sans plus tarder!

Promotions aux Stations fédérales de recherches agronomiques

Le Conseil fédéral a promu les fonctionnaires suivants:

Dettwiler Emanuel, Dr ès sc.techn., de Langenbruck BL, jusqu'ici Ile chef de section à la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural de Tänikon TG, au rang de chef de section I;

Stuber Alex, architecte ETS, de Gossliwil SO, jusqu'ici Ile chef de section à la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural de Tänikon TG, au rang de chef de section I;

Studer Rudolf, ingénieur agronome, de Wolfwil SO, jusqu'ici Ile chef de section à la Station fédérale de recherches d'économie d'entreprise et de génie rural de Tänikon, au rang de chef de section I;

Wirth Adolf, Dr ès sc.techn., de Kirchberg SG, jusqu'ici Ier chef de section à la Station fédérale de recherches en arboriculture, viticulture et horticulture de Wädenswil, au rang de chef de section Ia;

Klingler Jakob, Dr ès sc.techn., de Bülach ZH, jusqu'ici Ile adjoint scientifique à la Station fédérale de recherches en arboriculture, viticulture et horticulture de Wädenswil, au rang d'adjoint scientifique I;

Schumacher Robert, Dr ès sc.techn., de Rüschiweg BE, jusqu'ici Ile adjoint scientifique à la Station fédérale de recherches en arboriculture, viticulture et horticulture de Wädenswil, au rang d'adjoint scientifique I.

La Rédaction et l'ASETA expriment leurs sincères félicitations aux intéressés.